



**Procès-verbal de la 223<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de Val-Paradis le mercredi 21 février 2024, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, présidente  
Érika Larouche, conseillère  
Lise Gamache, conseillère

**IL Y A QUORUM.**

**Également présente :**

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés préside la réunion et M<sup>me</sup> Christine Garant agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés à 20 h.

**Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant avec les ajouts au point *Divers* :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 222<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 17 janvier 2024;
3. Présentation des correspondances au 21 février 2024;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 15 février 2024;
5. Adoption du règlement n° 45 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice 2024 en remplacement du règlement n° 44.1;
6. Demande d'aide financière du Comité chasse et pêche Makwai;
7. Demande de prêt de salle du Regroupement des femmes de Valcanton pour la Journée internationale des droits des femmes;
8. Demande de Village en santé Valcanton pour location de la salle du Carrefour communautaire pour le projet de Jardin communautaire;
9. Demande d'une lettre d'appui du GREIBJ et nomination d'un responsable pour le projet de jeu d'eau;



10. Demande de lettre d'appui pour la demande d'aide financière concernant l'installation de points d'eau statiques sur le territoire du GREIBJ;
11. Soumission pour le remplacement du photocopieur situé dans le couloir;
12. Installation d'une nouvelle pompe à eau à Val-Paradis;
13. Soumission pour les mises à jour et sauvegarde du serveur;
14. Adhésion du Territoire non organisé (TNO) Saint-Eugène de Chazel à l'entente relative à la protection contre l'incendie;
15. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
16. Divers :
  - 16.1. Demande d'installation de lampadaires au lac Pajegasque;
17. Période de questions;
18. Date de la prochaine séance (13 mars 2024, à Beaucanton 20 h);
19. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-223-02

**Adoption du procès-verbal de la 222<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 17 janvier 2024.**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

223-CLVAL-3501

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 222<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 17 janvier 2024 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-223-03

**Présentation des correspondances au 21 février 2024**

La présidente passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 21 février 2024 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2024-223-04

**Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 15 février 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> Christine Garant en date du 15 février 2024 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 15 février 2024.*

C. D.



223-CLVAL-3502

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 15 février 2024 pour un montant total de **117 678.47 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Christine Garant, le 15 février 2024, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

  
Christine Garant  
Secrétaire-trésorière

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2024-223-05

**Adoption du règlement n° 45 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2024**

**ATTENDU QUE** suite à l'analyse de ses besoins pour 2024, le conseil de la Localité de Valcanton présente un budget équilibré de 1 342 810 \$;

**ATTENDU QUE** conformément au budget du conseil de la Localité de Valcanton, ce dernier doit prélever une taxe foncière sur tous les biens-fonds imposables situés dans les limites de la localité de Valcanton;

**ATTENDU QUE** le taux de taxation de la catégorie résiduelle pour 2024 est de 0,81 \$ du 100 \$ d'évaluation et permet un revenu de 199 160 \$;

**ATTENDU QU'**en raison du nombre total de sa population inférieure à 5 000 personnes, la Localité de Valcanton doit requérir les services policiers de la Sûreté du Québec et en rembourser le coût auprès du ministère de la Sécurité publique;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a régulièrement été donné par M<sup>me</sup> Cécile Philippon à la 220<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 14 novembre 2023;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement n° 45 a été déposé lors de la séance du 21 février 2024.



223-CLVAL-3503

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU:

**D'ADOPTER** le règlement n° 45 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2024;

**DE RECOMMANDER** au conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James d'adopter le règlement n° 45 de la Localité de Valcanton concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2024 tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-223-06

**Demande d'aide financière du Comité chasse et pêche Makwai**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité chasse et pêche Makwai a adressé une demande d'aide financière de 500 \$ à la Localité de Valcanton pour le tirage lors de leur « Soirée panache ».

223-CLVAL-3504

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU:

**DE PARTICIPER** financièrement au tirage lors de leur « Soirée panache » organisée par le Comité chasse et pêche Makwai pour un montant de 250 \$;

**DE PROCÉDER** au paiement de la contribution à partir du code budgétaire n°02 11110 970-*Dons à autres organismes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-223-07

**Demande de prêt de salle du Regroupement des femmes de Valcanton pour la Journée internationale des droits des femmes**

**CONSIDÉRANT QUE** Le Regroupement des femmes de Valcanton a déposé une demande de participation à leur activité « Journée internationale des droits des femmes » qui se tiendra le 6 mars 2024, sous forme de prêt de la salle du Carrefour communautaire de Val-Paradis, entretien ménager compris.

223-CLVAL-3505

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCORDER** le prêt de la salle du Carrefour communautaire de Val-Paradis, entretien ménager compris, pour l'activité « Journée internationale des droits des femmes » qui se tiendra le 6 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-223-08

**Demande de Village en santé Valcanton pour location de la salle du Carrefour communautaire pour le projet de Jardin communautaire**

L'organisme Village en santé Valcanton demande la location de la salle du Carrefour pour son projet de Jardin communautaire. Cette demande est reportée, car les membres du conseil désirent avoir plus de détails sur le projet.

2024-223-09

**Demande d'une lettre d'appui du GREIBJ pour le projet de jeu d'eau et nomination d'un signataire autorisé**

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton travaille actuellement sur un projet de jeu d'eau à Val-Paradis;

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton prévoit acheminer une demande d'aide financière au Plan Nord.

223-CLVAL-3506

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

**DE DEMANDER** une lettre d'appui au GREIBJ pour le projet de jeux d'eau à Val-Paradis.

**DE NOMMER** M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés responsable et signataire autorisée pour le projet du jeu d'eau à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-223-10

**Demande de lettre d'appui pour la demande d'aide financière concernant l'installation de points d'eau statiques sur le territoire du GREIBJ**

**CONSIDÉRANT QUE** les discussions pour l'installation de points d'eau statiques sur le territoire du GREIBJ et de la Ville de Chibougamau;

223-CLVAL-3507

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACHEMINER** une lettre d'appui pour la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Plan d'action nordique 2023-2028 de la Société du Plan Nord, volet « enveloppe d'opportunité », ainsi qu'au volet 4 – Soutien à la vitalisation et une demande à la coopération intermunicipale : Axe coopération intermunicipale du MANH, et ce pour l'installation de points d'eau statiques en secteur de villégiature concentré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-223-11

**Soumission pour le remplacement du photocopieur situé dans le couloir**

**CONSIDÉRANT QUE** le photocopieur numéro MX0143948 situé dans le couloir du Centre multiservice est devenu désuet;

**CONSIDÉRANT QUE** ce photocopieur appartient à la Localité de Valcanton et pour lequel la localité paie un contrat de service;

**CONSIDÉRANT QUE** le représentant de Xerox a présenté un comparatif de prix entre l'ancien modèle et deux autres propositions de modèles neufs;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de service de l'ancien est plus dispendieux qu'une location d'un photocopieur neuf.

223-CLVAL-3508

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :**

**DE PROCÉDER** au remplacement du photocopieur numéro MX0143948;

**DE CHOISIR** la proposition numéro 1, soit un modèle C8130 avec module de brocheuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-223-12

**Installation d'une nouvelle pompe à eau à Val-Paradis**

Une nouvelle pompe devra être installée à Val-Paradis. M. Richard Lafond a procédé à la recherche de soumission. M<sup>me</sup> Desgagnés va vérifier auprès de M. Réal Fugère s'il est possible que la TECQ le prenne en charge.

2024-223-13

**Soumission pour les mises à jour et sauvegarde du serveur**

**CONSIDÉRANT QUE** les mises à jour et sauvegarde du serveur ne sont désormais plus faites par l'entremise de PG Solution;

**CONSIDÉRANT QUE** Patrick Bouchard a présenté une offre de service pour les mises à jour et les sauvegardes du serveur au montant de 1 800 \$ pour les phases d'installation et d'un coût mensuel de 200 \$ pour les vérifications, mise à jour et sauvegarde en ligne.

223-CLVAL-3509

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** la proposition de Patrick Bouchard pour la prise en charge des sauvegardes de sécurité du serveur de la Localité, conditionnellement à ce qu'on vérifie d'abord avec le service offert par le Ministère de la cybersécurité et du numérique (MCN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-223-14

**Adhésion du Territoire non organisé (TNO) Saint-Eugène de Chazel à l'entente relative à la protection contre l'incendie, sous forme, « Annexe 1 » avec les municipalités de Normétal, Desméloizes, Clermont, Val St-Gilles et les localités de Valcanton, Villebois**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Normétal, Desméloizes, Clermont, Val Saint-Gilles et les localités de Valcanton, Villebois ont conclu et dûment signé une entente relative à la protection contre l'incendie en 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le Territoire non organisé (TNO) Saint-Eugène de Chazel désire adhérer à ladite entente conformément aux dispositions de l'article 469.1 de la Loi sur les cités et villes et de l'article 624 du Code municipal du Québec, sous réserve de certaines conditions;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les municipalités et les localités doivent donner leur accord par résolution pour que le TNO fasse partie intégrante de ladite entente, sous forme, « Annexe 1 ».

223-CLVAL-3510

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal de la Localité de Valcanton accepte l'adhésion du Territoire non organisé (TN) Saint-Eugène de Chazel à l'entente relative à la protection contre l'incendie, sous forme, « Annexe 1 ».

**DE** faire parvenir cette résolution à toutes les municipalités et les localités faisant partie de l'entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2024-223-15

**Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités**

M<sup>me</sup> Érika Larouche explique qu'elle travaille sur la politique de reconnaissance.

La présidente, M<sup>me</sup> Desgagnés, nous parle de la rencontre avec M. Steeve Breault et M<sup>me</sup> Danielle Guimond de la Sécurité publique en lien avec le feu de forêt de cet été.

Elle a également rencontré le directeur du Ministère du Transport pour le Nord-du-Québec, M. Sébastien Doire et son équipe lors d'une visite de ceux-ci à nos bureaux. Ils ont offert à la Localité le soutien du MTQ dans les projets futurs.

Une rencontre avec la directrice générale du GREIBJ, M<sup>me</sup> Nancy Guyon, et les partenaires des autres localités a aussi été tenue afin de faire un bilan d'après feu.



2024-223-16

**Divers**

2024-223-16.1

**Demande d'installation de lampadaires au lac Pajegasque**

On discute du projet d'installation de lampadaires autour du lac présenté par le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque. M. Gaétan Provencher parle de ses démarches auprès du GREIBJ. Une analyse plus détaillée du projet sera nécessaire afin de déterminer les coûts et l'implication de la Localité.

2024-223-17

**Période de questions**

M. Gaétan Provencher s'informe si le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a besoin d'une autorisation pour l'installation de pancartes avec les noms des propriétaires.

2024-223-18

**Date de la prochaine séance**

La prochaine séance se tiendra le 13 mars 2024 à Beaucanton, à compter de 20 h.

2024-223-19

**Levée de la séance**

223-CLVAL-3511

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la réunion à 21 h 05.

**LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.**

Claudine Desgagnés  
Présidente  
Localité de Valcanton

---

Nancy Guyon  
Directrice générale  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Christine Garant  
Secrétaire d'assemblée